

LA PASTORALE

L'Etat opte pour un centre commun aux ambassades, aux ONG et à la presse.

ADÉLITA GENOUD

La Pastorale devrait devenir un centre de référence pour la Genève internationale. Après des années de tergiversations, Laurent Moutinot, président du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, a décidé de concentrer sur cette parcelle - sise en face de l'Hôtel Intercontinental - les principales infrastructures dont la vocation est de conseiller et d'orienter diplomates, fonctionnaires des grandes organisations, représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) et journalistes.

Il reste cependant plusieurs points à éclaircir. Comme le souligne le magistrat: «Nous devons répartir les surfaces entre les trois groupes d'acteurs et effectuer les travaux de la Maison rose, des dépendances et du Bûcher. Devisés au total à 4 millions de francs, ils devraient être supportés par le canton, la Confédération et la Fondation pour Genève.» Pour le conseiller d'Etat, la meilleure solution consisterait à développer la collaboration entre les ambassades, les ONG et le centre de presse: «De telle sorte que l'accueil et les salles de conférences soient communs aux trois entités.» Enfin, il faudra encore établir le mode de fonctionnement du Centre financé par Berne, le canton et les futurs utilisateurs. Laurent Moutinot verrait bien la constitution d'une fondation chargée de son exploitation. Le Conseil d'Etat doit rendre ses conclusions prochainement. Et les travaux pourraient ainsi débuter en 2002.

Faut-il voir, dans la soudaine résolution du dossier de La Pastorale, resté longtemps en sommeil, un regain d'intérêt de Genève pour sa communauté internationale? Peut-être. Il faut dire que celle-ci, regroupant seize organisations internationales (OI), 134 missions et 120 ONG, rapporte chaque année dix fois plus qu'elle ne coûte. Dans l'analyse réalisée par le Fonds national de la recherche scientifique, les auteurs Gonzague Pillet et Elke Staehelin-Witt articulent en effet le montant de 3,1 milliards de francs dont 1,6 milliard injecté dans la seule économie genevoise. A noter que pour le volet de l'hôtellerie, la communauté assure la moitié des 2,1 millions de nuitées annuelles. Or, les coûts des activités internationales, essentiellement à la charge du canton, atteignent 114 millions de francs résultant des exemptions fiscales. Un sacrifice financier qui, pour la Confédération, se chiffre à quelque 16 millions de francs.

Genève dorlote les internationaux

En terme d'emplois, le secteur public international tient en outre le haut du pavé. D'après l'Office cantonal de la statistique, il représente environ 24 000 postes, soit bien plus que le commerce de détail (20 000 emplois) et le secteur bancaire (plus de 18 000).

Face à l'ampleur des retombées économiques des institutions internationales, Genève consent-elle suffisamment d'efforts? Depuis trois ans, relève Christian Rey, président de l'Office du tourisme genevois: «Le canton témoigne d'un esprit d'ouverture plus marqué à l'égard de la communauté internationale en l'associant par exemple davantage aux grandes manifestations officielles et festives.» Mais sa volonté de promouvoir la scène internationale est cependant bien antérieure. Ainsi, le canton a-t-il adopté progressivement un train de mesures qui favorise son développement.

Dans une recherche réalisée il y a quelques mois pour l'ONG Mandat International, l'économiste Valérie Laxton a recensé quelques-uns de ces encouragements. «Par le biais de la FIPOI, fondation créée par la Confédération et le canton, les organisations internationales peuvent disposer de bâtiments administratifs sur la base de prêts sans intérêts. Ou au besoin, le canton octroie des surfaces à titre gracieux.» En plus de l'immunité, certains fonctionnaires et membres de Missions permanentes sont exonérés de

TVA et leurs conjoints et enfants ont un accès facilité au marché suisse du travail. La Confédération, elle, contribue aux budgets de fonctionnement des OI et finance de nombreux programmes à titre d'aide publique au développement.

Pourtant, si Genève parvient à maintenir son attractivité et la qualité de son accueil, elle se heurte encore à un problème de taille: l'absence d'une véritable instance de coordination. La Pastorale pourrait constituer une première étape. ■